

RAPPORT N° 00/4-33
au Conseil Municipal

OBJET

ACHAT DE CARBURANTS, COMBUSTIBLES ET LUBRIFIANTS
AUTORISATION DE PASSER UN MARCHÉ PLURIANNUEL

Le présent Rapport a pour objet d'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres pour l'achat de carburants, de combustibles et de lubrifiants pour l'année 2001, le marché actuellement en cours expirant en fin d'année 2000.

Ces fournitures sont nécessaires au fonctionnement et à l'activité des services municipaux, notamment :

- le Garage Municipal et le Centre de Secours Principal pour la distribution de carburants (gazole, super plombé, sans plomb et fuel pour les engins) ;
- le Garage Municipal (lubrifiants) dans le cadre de l'entretien courant des véhicules communaux ;
- les Restaurants Scolaires (combustibles) pour la mise en œuvre des repas.

Ce marché est décomposé en lots correspondants à des catégories de produits :

- . Lot n° 1 Carburants (gazole, super plombé, super sans plomb et fuel),
- . Lot n° 2 Combustibles,
- . Lot n° 3 Lubrifiants.

Les besoins ayant été définis, la ville doit s'interroger enfin sur le rythme et l'étendue de ces besoins.

L'analyse des consommations des années antérieures fait apparaître que le rythme de commande varie d'un mois à l'autre en fonction de la capacité de stockage des produits et de la consommation des services.

C'est pourquoi, le recours au marché à bons de commande peut être envisagé compte tenu de l'impossibilité d'arrêter entièrement à l'avance le rythme et l'étendue des besoins, en application de l'Article 273 du Code des Marchés Publics.

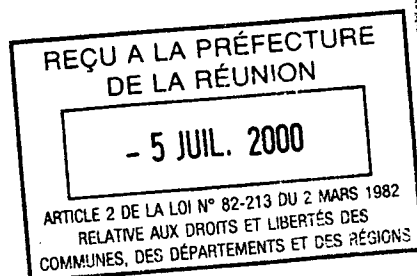
Je vous demande, en conséquence :

RAPPORT N° 00/4-33

- 1) d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 273 et 274, 296 à 298 du Code des Marchés Publics),
 - fractionnement par lot pouvant, chacun, donner lieu à un marché distinct (détail des lots et des quantités minimales et maximales en annexe),
 - marché sur la base d'un prix public ajustable affecté d'un rabais,
 - durée : année civile 2001, avec possibilité de reconduction jusqu'en 2003,
 - enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 3 000 000 F (les crédits définitifs seront inscrits au BP 2001, sous le Chapitre 011 - Article 60622) ;
- 2) d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
- 3) de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer un (des) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4) d'autoriser la signature du (des) marché(s) par moi-même ou par mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND**



**DELIBERATION N° 00/4-33
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 23 juin 2000**

OBJET

**ACHAT DE CARBURANTS, COMBUSTIBLES ET LUBRIFIANTS
AUTORISATION DE PASSER UN MARCHE PLURIANNUEL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 00/4-33 du Maire ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire sous le Chapitre 011 - Article 60622 du BP 2001 ;

Vu le rapport de Madame Nicole CHAUVET, Conseillère Municipale, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour la fourniture de carburants, combustibles et lubrifiants.

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

DELIBERATION N° 00/4-33

ARTICLE 3

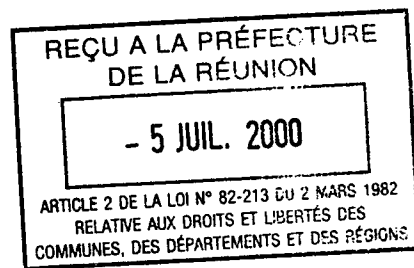
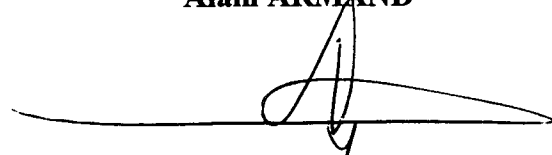
Autorise le Maire à engager la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 29 JUIN 2000

**Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND**



ACHAT DE CARBURANTS, COMBUSTIBLES ET LUBRIFIANTS

| Lot n° | Intitulé | Unité | Quantité minimale | Quantité maximale |
|--------|-----------------------------|------------|-------------------|-------------------|
| 1 | CARBURANTS | | | |
| | Super | litre | 60 000 | 100 000 |
| | Gazole | litre | 120 000 | 280 000 |
| | Sans plomb | litre | 20 000 | 80 000 |
| | Fuel | litre | 5 000 | 20 000 |
| 2 | COMBUSTIBLES | | | |
| | Gaz en vrac | kilogramme | 30 000 | 35 000 |
| | Gaz en bouteille de 39 kg | bouteille | 1 500 | 1 800 |
| | Gaz en bouteille de 12,5 kg | bouteille | 9 | 12 |
| 3 | LUBRIFIANTS | | | |
| | Huile 2T | litre | 1 000 | 3 000 |
| | Huile 10 | litre | 500 | 1 000 |
| | Huile moteur 15/40 | litre | 2 500 | 7 200 |
| | Huile B/V 90 | litre | 400 | 1 000 |
| | Huile pont 140 | litre | 400 | 1 000 |
| | Graisse | kilogramme | 50 | 200 |

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
 en séance du vendredi 23 juin 2000
 et annexé à la Délibération n° 00/4-33

Pour le Maire absent
 Le Premier Adjoint
 Alain ARMAND

